



CC de l'Oisans (Siren : 243800745)

## FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

## Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Le Bourg-d'Oisans
Arrondissement	Grenoble
Département	Isère
Interdépartemental	non

## Date de création

Date de création	24/12/2001
Date d'effet	01/01/2002

## Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Christian PICHOU

## Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	1 bis rue Humbert
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	BP 50
Code postal - Ville	38520 Bourg d'Oisans
Téléphone	04 76 11 01 09
Fax	04 76 11 01 65
Courriel	accueil@ccoisans.fr
Site internet	www.ccoisans.fr

## Profil financier

Mode de financement	Fiscalité additionnelle avec fiscalité professionnelle de zone et sans fiscalité professionnelle sur les éoliennes
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

## Population

Population totale regroupée	10 932
Densité moyenne	13,11

## Périmètre

Nombre total de communes membres : 19

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
38	Allemond (213800055)	1 009
38	Auris (213800204)	201
38	Besse (213800402)	133
38	Clavans-en-Haut-Oisans (213801129)	106
38	Huez (213801913)	1 338
38	La Garde (213801772)	99
38	Le Bourg-d'Oisans (213800527)	3 373
38	Le Freney-d'Oisans (213801731)	258
38	Les Deux Alpes (200064434)	1 941
38	Livet-et-Gavet (213802127)	1 315
38	Mizoën (213802374)	195
38	Ornon (213802853)	148
38	Oulles (213802861)	7
38	Oz (213802895)	248
38	Saint-Christophe-en-Oisans (213803752)	105
38	Vaujany (213805278)	327
38	Villard-Notre-Dame (213805492)	29
38	Villard-Reclus (213805500)	56
38	Villard-Reymond (213805518)	44

## Compétences

Nombre total de compétences exercées : 19

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)
Sanitaires et social
- Action sociale
- Centre intercommunal d'action sociale (CIAS)
Développement et aménagement économique
- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire, ainsi que d'activités de commerce de détail ;
- Mise en œuvre de la politique locale de commerce de détail ;
- Conseil Communautaire du 28 septembre 2009 approuvant l'instauration de la Taxe Professionnelle de Zone (Les Deux Alpes), ainsi que l'Office du Tourisme de la station des Deux Alpes et l'organisation de manifestations exceptionnelles sur la station des Deux Alpes.

Développement et aménagement social et culturel
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs
- Activités péri-scolaires
<i>Relais intercommunal d'assistantes maternelles</i>
- Lycées et collèges
Aménagement de l'espace
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)
- Schéma de secteur
- Transport scolaire
- Organisation des transports non urbains
Voirie
- Création, aménagement, entretien de la voirie
<i>Aménagement et entretien de la voirie et des pistes d'intérêt communautaire.</i>
Développement touristique
- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme
Infrastructures
- Abattoirs, abattoirs-marchés et marchés d'intérêt national, halles, foires
<i>Aménagement, entretien et gestion des abattoirs</i>
Autres
- Infrastructure de télécommunication (téléphonie mobile...)
<i>Renouvellement d'équipements de diffusion et poteaux télévision Réseaux et services locaux de communications électroniques</i>
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Création et gestion des maisons de services au public
- Autres
<i>- Aménagement, gestion et entretien de la Maison médicale de l'Oisans - Aménagement et entretien des itinéraires de promenade et de randonnée qui s'inscrivent dans le cadre du plan départemental (PDIPR) - Acquisitions foncières, aménagement et accès des nouveaux collèges de l'Oisans - Gestion et préservation de la réserve de l'eau d'Olle</i>

## Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
38	Syndicat départemental des énergies de l'Isère (SEDI) (253804025)	SM ouvert	958 583
38	Syndicat du collège et du gymnase de Bourg-d'Oisans (253804926)	SM fermé	11 762
38	SM des bassins hydrauliques de l'Isère (SYMBHI) (253805105)	SM ouvert	736 265

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2019 - millésimée 2016)